



Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 015394075
FR41@orange.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr



Rencontre d'EIL avec l'équipe de campagne de Benoît HAMON

Les congrès du 21 janvier 2017, congrès du SNCA e.i.L. Convergence et celui de la Fédération EIL Convergence, avaient mandaté les directions nationales pour qu'elles prennent contact avec les principaux candidats aux élections présidentielles afin de les interroger sur leur programme éducatif avec mise en miroir de nos propres conceptions des missions de l'Ecole de la République.

Quatre courriers ont donc été envoyés à Messieurs FILLON, HAMON, MACRON et MELENCHON. Il faut remarquer que trois de ces candidats ont été en charge du ministère de l'Education Nationale, soit totalement, FILLON et HAMON, soit en partie, MELENCHON qui s'occupait de l'Enseignement Professionnel à l'époque où se négociait le nouveau statut des PLP de 2000. C'était le secrétaire général adjoint du principal syndicat de l'enseignement pro de l'époque qui menait la négociation et obtint gain de cause : 18 heures de service hebdomadaire pour TOUS les PLP ! Ce négociateur victorieux est notre actuel secrétaire national en charge de la Commission Ouvrière des personnels de direction, Thierry DRUAIS.

Ni FILLON, ni MELENCHON n'ont répondu ; MACRON a fait savoir qu'il ne pouvait nous recevoir. Mais Benoît HAMON nous a fixé un rendez-vous avec son équipe pour le 5 avril 2017.

La délégation EIL Convergence était initialement composée des deux co-secrétaires généraux, Patrick KRZEMINSKI et Françoise ROCHE et de Thierry DRUAIS. Mais les aléas des transports ferroviaires, mal gérés par Guillaume PEPY, n'ont pas permis à Patrick d'être là à temps !

Reçue pendant une petite heure, la délégation EIL a d'abord rappelé son attachement aux valeurs de la République et à la *Charte d'Amiens*. Cette dernière appelle à l'émancipation des travailleurs, par conséquent à l'émancipation de leurs enfants par l'instruction et l'éducation que la République a confié à son école de leur donner. Or, l'obligation scolaire n'est pas respectée, pas plus par certaines familles que par l'Ecole elle-même ; cela conduit parfois à des tragédies comme la mort violente d'un adolescent habitant du Loiret récemment. La lutte contre l'absentéisme et le décrochage scolaire reste d'une criante actualité. L'équipe d'HAMON fait remarquer qu'il y a eu de réels succès remportés grâce aux nouveaux dispositifs mis en place aux côtés de la MLDS. EIL n'en disconvient pas qui rappelle pourtant quelle difficulté a été la reconnaissance de la CPIF, le métier des professionnels de la MLDS. Et aussi les disparités régionales entre MLDS ... La vraie question est de traiter le « raccrochage » dès le collège, avant 16 ans et les décrocheurs de plus de 16 ans ; là est la réalité de la scolarisation - ou dé-scolarisation - en France ; l'Ecole a évidemment raté quelque chose et reste bien timorée devant des solutions motivantes de réinsertion comme le volontariat des jeunes gens pour le Service Civique.

Pour nos interlocuteurs, la réforme du collège a besoin de quelques retouches ; mais dans l'ensemble, ça marche. C'est pourquoi, le candidat HAMON, s'il est élu, amplifiera l'effort sur l'école primaire, l'école élémentaire, certes, mais surtout la maternelle qui ne doit plus être une garderie mais un lieu d'apprentissage aux premiers savoirs, obligatoire pour tous les enfants dès 3 ans. Il faut résoudre le problème des enseignants absents et qu'il y ait plus de maîtres que de classes.

Le candidat HAMON souhaite ouvrir des chantiers : orientation, lycée, décrochage et dispositif de raccrochage avec l'Ecole de la Nouvelle Chance*, poursuite d'études pour le plus possible d'élèves ...

La délégation EIL rappelle combien elle est hostile à une orientation qui conduit des bacheliers S dans des classes de BTS qui ont été créées pour les bacheliers techno et pro, ce qui amènent ces derniers, privés de place en classe de BTS à des poursuites d'études auxquelles ils n'ont pas été préparés ; il s'agit là d'une injustice sociale de première grandeur ! Nos interlocuteurs approuvent complètement notre revendication. Savent-ils seulement que nous la portons depuis plus de 10 ans et qu'à cette époque, ceux devant qui nous la portions la trouvaient un brin loufoque ?

Le projet HAMON veut confier aussi plus d'initiative novatrice aux équipes pédagogiques. Il y a eu, certes, une certaine hâte dans la mise en place de la réforme du collège ; mais l'acceptation des parcours individualisés des élèves est acquise. Toutefois, il faut désormais que, sur les problèmes de l'Ecole, le diagnostic soit partagé et que les solutions soient construites avec les enseignants.

A vrai dire, ce que propose Benoît HAMON, devant et derrière l'Ecole, c'est un projet de société. L'altérité et l'hétérogénéité sont indispensables pour les élèves ; l'entre-soi et les ghettoïisations sont à condamner. C'est sur cette dimension qu'il faut engager une très forte mobilisation des collègues. D'ailleurs sur cette même dimension, Benoît HAMON compte bien impliquer l'enseignement privé ; car l'hétérogénéité est nécessaire à tout le monde ; encore faut-il donner les bons outils aux enseignants afin de répondre aux vrais besoins des élèves. Or la réforme du collège offre des possibilités.

En gros, remarque EIL, il faut élargir aux enseignants, par l'intermédiaire du Conseil pédagogique et dans le respect des champs disciplinaires, l'article 34 de la loi de 2005, loi FILLON, qui donne la responsabilité de l'innovation au chef d'établissement. Pourquoi pas ... Reste que la vraie question reste la scolarisation, celle des enfants des gens du voyage, celle des décrocheurs dont beaucoup échappent aux dispositifs mis en place pour lutter contre le décrochage. Il y a PISA positif qui dit que pour les bons élèves le système éducatif français est excellent et PISA négatif qui dit que pour les moins bons ce système est exécrable ! Il faut que les choses changent : revenu universel ? Participation des entreprises ? La voie professionnelle doit être celle de la vraie mixité et l'autonomie doit être codifiée.

A ce sujet, EIL considère que la mise en réseau des établissements** est une aberration et dit pourquoi : un déficit grave de démocratie pour les élèves et leurs familles qui ne peuvent être en contact facile et rapide avec un chef d'établissement qui en gère plusieurs. Manifestement, nos interlocuteurs ne partagent pas du tout cette analyse et même la récuse. Dans dix ans peut-être auront-ils compris pourquoi il est impératif pourtant et maintenant de revoir la politique des établissements au lieu de s'en tenir à l'actuelle « gouvernance » de l'Institution ?

Tout au long de l'entretien EIL Convergence a constaté qu'il y avait en permanence une distorsion dans le point de vue éducatif du candidat du PS : la nécessité d'être en rupture avec le quinquennat finissant dont l'échec est patent au point que le Président en exercice a renoncé à se présenter une seconde fois, mais en assumant en même temps la majeure partie de son héritage, la loi de la Refondation de l'Ecole commençant à porter ses fruits tout en n'étant pas arrivée encore à son terme.

Manifestement, le temps du politique et le temps de l'Ecole ne sont pas les mêmes.

**Faut-il rappeler que pour EIL Convergence l'Ecole n'est pas une chance mais un droit ?*

*** C'est la LOLF, une donnée comptable, qui impose cette mise en réseau ... Est-il bien raisonnable de gérer l'Ecole de la République en fonction des seules exigences financières ?*

